



## Action citoyenne : Droit et Collège

publié le 09/03/2017

---

L'action « droit et collège » est programmée pour l'ensemble des élèves de 4e le **vendredi 24 mars** en salle Calmat :

**4A : 15 h 10 – 16 h 40**

**4B : 13 h 25 – 14 h 55**

**4C : 10 h 25 – 11 h 55**

L'objectif de cette action interactive est de sensibiliser les collégiens à leurs droits et devoirs en société et en famille, à leurs rapports en collectivité et découvrir l'environnement judiciaire.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**